

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

Mise en place du nouveau projet muséal des faïences - désaffectation du musée de la Faïence et déclassement du domaine public communal

DATE
D’AFFICHAGE

01 octobre 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

présents

votants

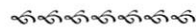
N° D_128_2024 (Service Urbanisme)

L’an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 23 septembre deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEOIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, Mme CORNEILLAN, Mme MAIROT, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. REGUIG représenté par M. BELEK, M. STUTZ représenté par Mme BOURGEOIS-EL ABIDI, Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par Mme CORNEILLAN, Mme LACHEMI représentée par Mme MEUNIER, Mme SONI MAZOUZI représentée par Mme CHOISY, M. ALBOUY représenté par M. JÉGO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme PINTO JANEIRO représentée par M. ANKAOUA, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : M. ASFAUX.



« SI TU NE VIENS PAS AU MUSÉE DE LA FAÏENCE, LA FAÏENCE IRA À TOI ! »

Le Musée de la Faïence de Montereau entre dans une nouvelle ère initiée et expérimentée avec succès depuis la valorisation de pièces majeures au foyer du Majestic - Scène de Montereau, première galerie ouverte en libre d'accès.

La collection va dans les prochains mois gagner plusieurs bâtiments municipaux pour un nouveau musée "multisite" au plus proche des habitants.

L'histoire et les trésors de la faïence de Montereau seront également accessibles librement en haute définition sur une galerie numérique confortant la volonté municipale du libre accès et de l'utilisation du numérique pour l'accès à la culture et au patrimoine.

Dans ce cadre, l'ancien musée de la Faïence, désuet et n'attirant plus les visiteurs malgré les événements qu'a tenté de créer la municipalité, peut-être réaffecté à un autre usage.

Par délibération en date du 30 janvier 2023, le Conseil Municipal a autorisé la cession au profit de la Société LSRE, des 4 propriétés communales suivantes : immeuble 9 place du Marché au Blé, immeuble 14 rue des Fossés, immeuble 22-24 rue Jean Jaurès et immeuble 2 place René Cassin.

.../...

suite de la délibération n° D_128_2024

Du fait de son usage public précédent, l'ancien Hôtel des Postes fait juridiquement partie du domaine public communal. Après le déménagement scientifique des collections de faïence au cours de l'été 2024, par acte d'huissier, la désaffectation de son usage public est constatée.

Conformément au Code général de la propriété des personnes publiques (article L.2141-1), il convient de constater la désaffectation de son usage public du bien concerné puis de prononcer son déclassement du domaine public communal et permettre ainsi sa cession à la Société LSRE.

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} commission en date du 24 septembre 2024.

Vu l'avis favorable de la 4^{ème} commission en date du 26 septembre 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à la MAJORITÉ (7 contre : M. ALBOUY représenté par M. JEGO, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO représentée par M. ANKAOUA, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER)

- **DE CONSTATER** la désaffectation de son usage public du musée de la Faïence situé 2 place René Cassin appartenant à la ville de Montereau (parcelles cadastrales AP 464 et 468p en cours de division).
- **DE PRONONCER** son déclassement du domaine public communal.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.



Pour extrait conforme,

Le Maire,



A blue ink signature, appearing to be 'JC', is written over the official stamp.

James CHÉRON